

Habilitation définitive : comment s'y préparer ?
 Christine Rohmer
 Animatrice-formatrice
 DDEC du Morbihan
 2006

Grille de préparation de séance avant la visite en vue de l'obtention de l'habilitation définitive.

Organisation matérielle

	Oui	Non	Je peux y remédier en :
Le choix de la salle permet-il des travaux de groupe ?			
Le matériel audio ou vidéo est-il accessible et en bon état de fonctionnement ?			
Pour les diverses propositions de jeux ai-je le matériel correspondant au nombre d'élèves ?			
Existe-t-il dans ma salle un coin langue reflétant les apprentissages précédents ?			
Puis-je lister les documents authentiques dont je dispose ?			

Organisation Pédagogique

	Oui	Non	Je peux y remédier en :
Ma séance est-elle rédigée en tenant compte des pistes du document d'accompagnement ?			
Ai-je bien ciblé la forme langagière visée dans cette séance ?			
Cette séance s'inscrit-elle dans une progression ?			
Une programmation a-t-elle été rédigée en équipe d'établissement ?			
Ai-je bien déterminé les pré-requis linguistiques ?			
Ai-je prévu un document authentique comme déclencheur de l'apprentissage ?			
Mes affiches ou flash-cards sont-elles pertinentes et visuellement adaptées aux enfants ?			
Ai-je prévu un outil spécifique pour aider à la compréhension des consignes ?			
Mes activités sont-elles assez variées ?			
Le matériel (jeux) permet-il des transitions rapides entre les activités ?			
Le découpage temporel de la séance permet-il aux enfants de s'essayer à une pratique linguistique ?			
L'écrit se situe-t-il dans la reproduction, et bien placé après un temps imprégnation orale ?			

	Oui	Non	Je peux y remédier en :
Existe-il des traces d'approche culturelle ?			
Des liens sont-ils établis avec d'autres disciplines ? d'autres partenaires ?			
Les enfants ont-ils un cahier de référence ?			
Ai-je corrigé ces cahiers ?			
L'évaluation, quel sens dans le contexte de la séance ? Quel mode ?			

Organisation Pédagogique pour l'entretien

	Oui	Non	Je peux y remédier en :
Ai-je pris des dispositions pour me libérer de mes élèves ?			
Suis-je au fait des orientations nationales concernant les langues ?			
Si l'on me dit : cadre européen des langues ?			
Puis-je définir une réelle situation de communication ?			
L'évaluation, la certification, le portfolio ?			
Puis-je citer des sites de référence ?			
Les documents « passerelle » pour qui ? pourquoi ?			